

Communiqué octobre 2024

Pour diffusion immédiate

## **SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES – RISQUES ÉLECTRIQUES**

Chaque année au Québec, les incendies, c'est en moyenne :

13 maisons endommagées chaque jour;

308 personnes blessées;

27 000 personnes évacuées.

Près de 48 % des incendies qui se produisent dans les maisons sont liés à une distraction ou à une erreur humaine.

Une mauvaise utilisation des appareils électriques et un manque d'entretien de vos installations peuvent causer un incendie. Les appareils électriques et l'équipement de distribution d'électricité constituent la source de chaleur des incendies pour plus de 23 % des bâtiments résidentiels endommagés.

Parmi les victimes d'incendie, 66 % sont âgées de plus de 60 ans. Si vous êtes une personne aînée ou un proche d'une personne aînée, assurez-vous d'être particulièrement vigilant.

La connaissance et l'adoption des comportements sécuritaires aident à améliorer la sécurité de tous.

Bien utiliser les appareils rechargeables

Plusieurs objets que vous utilisez au quotidien sont des appareils rechargeables, téléphone cellulaire, ordinateur portable et tablette, montre intelligente, robot (exemple : aspirateur robot), vélo et trottinette électriques, appareil de vapotage, perceuse sans fil, etc.

Pour éviter un incendie lié à l'utilisation des appareils rechargeables :

Lisez attentivement les instructions du fabricant et respectez-les en tout temps.

Respectez le temps maximal prévu pour la recharge (par exemple, en utilisant une minuterie).

Utilisez le chargeur fourni avec l'appareil ou encore un modèle de chargeur homologué.

Évitez d'exposer le chargeur à l'eau, à la chaleur ou au froid intense.

Évitez de modifier ou d'altérer le chargeur.

Vérifiez régulièrement que le chargeur n'est pas endommagé.

Jetez les piles dans un point de dépôt ou encore à l'écocentre. Ne les jetez jamais aux ordures ni au recyclage, car elles pourraient déclencher un incendie en étant écrasées par de l'équipement.

### **Un peu d'histoire**

*La Semaine de la prévention des incendies a toujours lieu au début du mois d'octobre, pendant la semaine complète qui inclut le 9 octobre, tant aux États-Unis qu'au Canada. On veut ainsi commémorer le grand incendie de Chicago, survenu le 9 octobre 1871, où on dénombra 250 morts, 100 000 personnes sans-abri et 17 400 bâtiments détruits. Au Québec, c'est en 1990 que la première Semaine de la prévention des incendies a eu lieu.*

Pour plus d'informations sur les risques d'incendies associés aux appareils électriques, visitez le site internet du **Ministère de la Sécurité Publique** en cliquant sur le lien : <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/prevenir-incendie/electricite>